



Perpignan, le 29 novembre 2019

RÉFORME DES RETRAITES, TOUTES ET TOUS PERDANT·E·S ! RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON UN POINT C'EST TOUT !

Les Unions Départementales CGT, CFE-CGC, FO, FSU et Solidaires des Pyrénées-Orientales appellent à la grève à partir du 5 décembre 2019.

Les Unions Départementales CGT, CFE-CGC, FO, FSU et Solidaires des Pyrénées-Orientales dénoncent la politique de régression menée par le gouvernement contre l'ensemble de notre modèle social. Le projet de réforme des retraites constitue une attaque d'envergure contre notre protection sociale collective.

Contrairement à ce qu'affirme la propagande gouvernementale, ce projet de réforme n'a pas pour vocation de rendre le système plus juste ou plus simple.

- Avec le système de retraite par points, tout le monde sera perdant.
- Il s'agit de réduire le niveau des pensions et les droits de tous les salarié·e·s.
- L'allongement des durées d'activité et le recul de l'âge de départ en retraite seront inéluctables.

Les Unions Départementales CGT, CFE-CGC, FO, FSU et Solidaires des Pyrénées-Orientales s'opposent avec détermination à la retraite par points et refusent catégoriquement la fusion des régimes dans un régime universel.

La grève et le blocage seront le seul moyen de faire reculer le gouvernement et d'obtenir le retrait de la réforme.

C'est pourquoi, les Unions Départementales CGT, CFE-CGC, FO, FSU et Solidaires des Pyrénées-Orientales appellent sans faiblesse et avec détermination tous les salarié·e·s, à préparer dans l'unité, les conditions de la grève interprofessionnelle à partir du 5 décembre 2019.

Les Unions Départementales CGT, CFE-CGC, FO, FSU et Solidaires des Pyrénées-Orientales revendiquent :

- Un départ à la retraite à 60 ans à taux plein et sans décote !
- Un revenu de remplacement à 75 % du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois pour les services publics), avec un SMIC comme minimum retraite !
- De comptabiliser les années d'étude et de précarité chez les jeunes
- D'indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix
- De prendre en compte la pénibilité des métiers et étendre les dispositifs de départ anticipé existants.
- Une pension de réversion revalorisée à 60% pour tous les conjoints, sans condition de ressource pour tous !

Manifestation le 5 décembre 2019

avec nouveau parcours

Départ à 10h30 – Place Catalogne – Perpignan

Salarié·e·s du privé, du public, jeunes, retraité·e·s, privé·e·s d'emploi : toutes et tous concerné·e·s !
Un vrai travail avec un vrai salaire, à temps plein et en CDI tout au long de la vie active voilà la solution !
Créons ensemble dans l'unité les conditions de la reconquête de nos droits !



Marie
née en 1961
fonctionnaire de catégorie B
dans une administration
système actuel

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans



sa fille **Maryam**
née en 1990
fonctionnaire de catégorie B
dans la même administration
système Macron

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

Sa pension représente
64 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
54 %
de son dernier salaire



Mathieu
né en 1961
employé dans
une entreprise privée
système actuel

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans



son fils **Mathias**
né en 1990
employé dans
la même entreprise
système Macron

- commence à 22 ans
- carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)
- retraite à 64 ans

Sa pension représente
73 %
de son dernier salaire



Sa pension représentera
56 %
de son dernier salaire



Avec le système Macron, pour toucher autant il faudra travailler plus !

système actuel
Mathieu
né en 1961

système Macron
Mathias
né en 1990

commencent à 22 ans

carrière continue (ni chômage, ni temps partiel)

travaille jusqu'à
64 ans
pour un taux plein

devra travailler jusqu'à
67,5 ans
pour la même pension